

Droit de la participation, faisons-le vivre ensemble



Il y a 10 ans exactement, une ordonnance du 3 août 2016 réformait en France les règles d'information et de participation citoyenne pour l'élaboration de décisions publiques ayant un impact sur l'environnement. A cette occasion, les règles de participation du public ont été élargies en renforçant les concertations préalables, en élargissant le champ du débat public, en créant un droit d'initiative et en modernisant les modalités d'enquêtes publiques. Ratifiée par la loi du 2 mars 2018, elle applique l'article 7 de la Charte de l'environnement. Depuis lors, les droits à l'information et à la participation sont garantis en continu par la CNDP depuis la phase amont jusqu'à l'enquête publique.

Ces droits sont donc récents, et fragiles car souvent questionnés. Ils demandent à être mieux connus et défendus par toutes et tous pour pouvoir faire vivre pleinement l'information et l'expression du public.

A chaque débat public, ces droits sur la participation du public étonnent, questionnent, voire sont contestés. Le présent débat public sur le projet d'accélérateur de particules ne fait pas exception. Les controverses argumentées et toutes les manières de s'exprimer ou d'exprimer des émotions sincères, sur le projet comme sur le débat lui-même, sont bienvenues, recueillies et prises en compte. L'équipe du débat constate toutefois que ce débat se distingue par des altercations personnelles, des menaces sur les personnes, des propos sexistes ou discriminatoires. Ces agissements n'ont pas leur place dans le débat public.

L'équipe du débat fait son possible pour animer ce débat dans les meilleures conditions et met tout en œuvre afin que la suite du débat réunisse les conditions d'un débat serein et constructif pour toutes et tous. Mais il s'agit là d'une responsabilité collective, nous invitons donc toutes les personnes et organisations participant au débat à s'engager dans cette voie.

Par ailleurs, le débat public est une phase de concertation dite "amont", à un stade où toutes les options sont possibles, au début du processus décisionnel lorsque le public peut exercer une réelle influence. De fait, les informations disponibles sur un projet ou un programme en débat ne sont pas aussi précises que pour une phase "aval", c'est-à-dire après la décision. Dans le cadre de la préparation du débat, l'équipe a échangé avec le porteur de projet pour qu'un socle d'informations puisse être apporté dans le dossier de présentation du projet. Ce socle d'information est régulièrement complété par le CERN avec des fiches d'éclairage en amont de réunions publiques thématiques ou des réponses aux questions posées sur la plateforme participative. Il l'est également par des contributions d'acteurs ou d'experts.

Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain événement du débat : le Forum le 26 août à La Roche-sur-Foron.

L'équipe du débat public

Le 26 août : participez au Forum du débat



Le Forum est conçu pour partager, formuler et entendre tous les points de vue. Il se tiendra le 26 août entre 15h et 20h au parc des expositions de La Roche-sur-Foron, et vous permettra de :

- Déambuler de stand en stand à la rencontre de différents points de vues sur le projet ;
- De découvrir les travaux du groupe citoyen Jeune ;
- Participer à des ateliers pour vous informer et faire le point, croiser les regards sur ce qui a été fait dans le débat jusqu'à présent ;
- Poser vos questions et partager vos avis.

Je m'inscris au Forum du débat

Visite du site d'expérience ALICE du LHC

Dans le cadre du débat public, nous vous proposons une visite du site scientifique ALICE du Grand collisionneur de hadrons (LHC) au CERN, le lundi 31 août de 8h30 à 11h30.

Cette visite comprendra : la salle de contrôle, l'exposition ainsi qu'une descente dans la caverne souterraine abritant le détecteur ALICE. En raison des contraintes de sécurité, elle est soumise à une jauge de 40 places et l'inscription préalable est obligatoire, avant le 23 août.

Je m'inscris à la visite

Visite d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)

Dans le cadre du débat public, nous vous proposons une visite d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI), le mercredi 9 septembre de 9h30 à 13h.

Cette visite sera l'occasion de découvrir le fonctionnement du site et de mieux comprendre le rôle d'une ISDI : quels types de déchets y sont accueillis ? A quoi sert ce type d'installation ? Quel est son cadre réglementaire ? Quelles sont les mesures mises en œuvre pour son exploitation et son suivi ? Des échanges avec les équipes présentes permettront également de répondre à vos questions sur le fonctionnement du site et les enjeux liés au stockage des déchets inertes.

Je m'inscris à la visite

Monsieur Bidouille explique le projet d'accélérateur de particules !

Qu'est-ce qu'un accélérateur de particules ? A quoi ressemblent les installations actuelles et quel est leur rôle ? Pourquoi le CERN envisage-t-il un nouvel accélérateur ?

Pour répondre à ces questions, l'équipe du débat a fait appel à Monsieur Bidouille, vidéaste indépendant spécialisé dans l'actualité et la vulgarisation scientifique et technique. Il décrypte le fonctionnement des accélérateurs de particules, explique les principaux enjeux du projet et rend l'ensemble accessibles au plus grand nombre à travers cette vidéo.

Découvrez la vidéo et partagez votre point de vue !

Je découvre la vidéo

Consulter les comptes rendus complets des réunions sur notre site

La transparence des échanges est essentielle dans un débat public. Nous vous rappelons que l'intégralité des contenus des réunions publiques et des webinaires, ainsi que les présentations utilisées sont disponibles sur notre site dans la rubrique "Les rencontres passées" !

Découvrez dès maintenant l'ensemble de ces informations pour les dernières réunions :

- Le webinaire sur le retour d'expérience du LEP et du LHC, du 20 juillet
- La réunion "Eau et hydrogéologie" du 8 juillet, à Saint-Julien-en-Genevois
- La réunion "Chantier et matériaux excavées" du 2 juillet, à Annemasse
- Le webinaire sur l'opportunité du projet et les alternatives, du 23 juin

Rédigez un cahier d'acteur

Votre organisation (associations, chambres consulaires, collectifs, collectivités territoriales, entreprises, syndicats, etc.) souhaite partager son point de vue sur le projet en débat ?

Jusqu'au 1er octobre, vous avez la possibilité de détailler vos arguments sur tout ou partie des enjeux du débat et du projet dans un cahier d'acteur. Ils sont ensuite mis en ligne sur notre site afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent de consulter les positionnements et arguments de l'ensemble des acteurs qui souhaitent les partager dans un format court et accessible.

Retrouvez dès à présent le mode d'emploi et le gabarit de ces cahiers sur notre site.

En savoir plus

Participez aux prochaines réunions du débat public



- 26 août, de 15h00 à 20h00, à La Roche-sur-Foron : Forum du débat public
- 8 septembre, de 18h30 à 21h00, à Valserhône : Réunion "Impacts et opportunités socio-économiques"
- 15 septembre, de 18h30 à 20h30, en ligne, Webinaire : "Coût et financements : quel est le détail des coûts prévisionnels ? Qui financerait le projet ?"
- 21 septembre, de 18h30 à 20h30, en ligne, Webinaire : "Les consommations d'énergie et de matières : quels enjeux ? Quels raccordements électriques ? Quels impacts ?"
- 24 septembre, de 18h30 à 21h00, à Annecy : Réunion : "Environnement et territoires : approfondissons les questions"
- 30 septembre, de 18h30 à 21h00, dans le pays de Gex, à Thoiry, réunion de clôture.

Retrouvez toutes les informations concernant les dates des évènements jusqu'à la fin du débat, le 1er octobre, sur notre site.

Contactez l'équipe du débat

projet-accelerateur-particules@debat-cndp.fr

Suivez le débat

